



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016**

**Présents :** Christiane DUVERNAY - Gérard BUONO - Marie-Thérèse LAGRANGE - Jean-Jacques GATEAUD - Joël GROSJEAN - Denis BERTHOUD - Chantal COURDIOUX - Pierre-Yves FICHET - Patrick LYOT - Jean-Marc TRAHAND.

**Convoqués en séance ordinaire le 22 avril 2016 à 20 h 00.**

**Excusé ayant donné pouvoir :** Roland SCHULTZ à Pierre-Yves FICHET

**Absents (es) :** Valérie TARDY - Christiane CLAUDE - Thibaut FOUGERAS - Dominique DASSONVILLE

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Patrick LYOT

**Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 08/04/2016, le conseil délibère.**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation des travaux de la commission MAPA - Aménagement de divers bâtiments publics
2. Convention avec l'association du Patrimoine Igéen - Mise à disposition du four banal
3. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau - Acquisition d'une machine à eau chaude
4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - CÉnotourisme
5. Devis
6. Informations diverses

\*\*\*\*\*

**1<sup>ER</sup> POINT : Approbation des travaux de la commission MAPA - Aménagement de divers bâtiments publics**

Madame le Maire expose au conseil municipal que suite à l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres du 14 avril 2016 concernant la consultation pour les travaux d'aménagement de divers bâtiments publics, ont été retenues pour les travaux suivants :

Travaux à réaliser	Montant € HT
Lot 1 : Serrurerie (bâtiment école - salle associations - salle du conseil) Attributaire : TETE - BP 2 - 69840 JULIENAS	15 100.00 €
Lot 2 : Maçonnerie (salle associations - cyber) Attributaire : SNEEB - Lieu-dit Les Minets - 71260 CHARBONNIERES	5 450.88 €
Lot 3 : Carrelage (salle associations - cyber) Attributaire : BERRY - 122 zone de la Teppe - 01380 ST ANDRE DE BAGE	3 515.35 €
Lot 4 : Menuiserie - Parquet (salle du conseil - cyber) Attributaire : offre irrecevable - reconsultation	0.00 €
Lot 5 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds (salle associations - cyber) Attributaire : Entreprise GAULT - ZA en Roche - 71960 CHEVAGNY LES CHEVRIERES	9 047.91 €
Lot 6 : Electricité (salle associations - cyber) Attributaire : ARELEC - 119 Grande Rue - 01380 ST ANDRE DE BAGE	3 585.20 €
Lot 7 : Plomberie (salle associations) Attributaire : lot retiré	0.00 €
<b>Total des travaux</b>	<b>36 699.34</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer le marché d'un montant de 36 699.34 € HT soit un montant de 44 039.21 € HT

**2<sup>ème</sup> POINT : Convention avec l'association du Patrimoine Igéen - Mise à disposition du four banal**

Madame le Maire donne lecture d'un courriel de l'Association du Patrimoine Igéen qui envisage de faire réaliser des travaux consistant en la création d'un sol carrelé au Four Banal. Actuellement, le sol est en terre battue, soulevant ainsi de la poussière lorsque le four est en fonctionnement (problème sanitaire durant la confection de pains, pizzas etc...). Cependant, pour intervenir sur un bien public, il convient de signer une convention d'affectation de biens, qui permettra ainsi, la réalisation de la réfection dudit sol.

Exposé entendu, le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DONNE SON ACCORD pour la réalisation des travaux de réfection,

AUTORISE le Maire à signer une convention d'affectation de biens avec l'Association du Patrimoine Igéen.

**3<sup>ème</sup> POINT : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau - Acquisition d'une machine à eau chaude**

Dans le cadre de l'acquisition d'une machine à eau chaude (désherbage thermique), Madame le Maire explique que la commune peut solliciter l'Agence de l'Eau pour une aide financière correspondant à la thématique « zéro phyto ».

Mme le Maire informe que ce type de matériel est subventionnable à 80 %.

Exposé entendu, le conseil municipal, à l'unanimité,  
SOLLICITE l'aide de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la thématique Zéro Phyto pour l'acquisition d'un matériel de type machine à eau chaude.

#### **4<sup>ème</sup> POINT : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Signalétique et balisage des balades vertes de type thématique œnotourisme**

Mme le Maire informe l'assemblée de la possibilité de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets pour 2016 dont le but est de favoriser la réalisation de projets ayant vocation à soutenir une activité concourant à la promotion et à la valorisation du territoire.

Dans cette optique, il est proposé la mise en œuvre d'un circuit de randonnée de type œnotourisme.

L'aide sollicitée porte sur la signalétique et le balisage dudit circuit à hauteur de 40 % du montant HT dans la limite d'un plafond de dépenses éligibles fixé à 20 000 €.

Exposé entendu, le conseil municipal, à l'unanimité,

SOLLICITE l'aide de du Conseil Départemental dans le cadre de la thématique Développement d'une Stratégie d'Attractivité Durable - randonnées ballades vertes de type thématique « œnotourisme »

#### **5<sup>ème</sup> POINT : Devis**

⇒ La parole est donnée à M. BUONO : SYDESL - projet de remplacement de 5 projecteurs :

- Eglise St Germain : dépose de 2 projecteurs de 250 W IM et pose de 2 projecteurs 24 W LED pour 4 500 € HT (montant estimatif).
- Chapelle de Domange : dépose de 3 projecteurs de 250 et 400 X SHP et pose de 3 projecteurs 36 W LED pour 3 300 € HT (montant estimatif).

Accord favorable du conseil municipal à la condition de pouvoir échelonner la dépense sur deux exercices budgétaires.

⇒ Acquisition d'un taille haies - Les offres seront étudiées avec le service technique avant validation.

#### **6<sup>ème</sup> POINT : Informations diverses**

- Lecture de la réponse de la CAMVAL, suite au courrier de Mme le Maire en date du 16 mars dernier, au sujet de la compétence économique et plus particulièrement le transfert des ZAC au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (en cours de définition et d'analyse par la CAMVAL).
- Projet de périmètre de la future communauté d'agglomération défini par arrêté préfectoral n° 71-2016-04-18-006 en date du 18 avril 2016: fusion de la CAMVAL (26 communes) et la CCMB (13 communes).
- La parole est donnée à M. GROSJEAN :
  - Réunion publique sur l'Assainissement Non Collectif (ANC) le jeudi 09 juin 2016 à 18h30 à la salle polyvalente. Les 56 propriétaires d'ANC seront conviés.
  - Schéma directeur d'assainissement : les mesures de débits sont terminées. Une réunion aura lieu le mardi 07 juin 2016 à 9 h 00 en mairie pour présentation des résultats.
  - Remplacement de la conduite d'eau potable Rue du Vieux Moulin : réunion préparatoire le jeudi 12 mai 2016 à 10 h 00 en mairie.
- Travaux en cours : réfection en partie des trottoirs du bourg par l'entreprise ETS.
- La DRI procédera à la pose de plaque de comptage d'ici fin mai aux entrées d'agglomération D 134 et 85.
- Commémoration du 08 mai 1945 : rendez-vous à 11 h 30 au monument aux morts suivi du verre de l'amitié au Four Banal.
- Donnant entière satisfaction, le CDD de M. Robin RONDIERE, agent technique depuis le 09 novembre 2015, sera reconduit pour 6 mois. Il a été inscrit à une formation « CACES conduite d'engin de chantier » du 23 au 25 mai 2016 à Mâcon.
- Mme BAYARDON, rue Favier, a obtenu la nationalité française. Une cérémonie aura lieu à la Préfecture le jeudi 19 mai 2016.
- La parole est donnée à Mme LAGRANGE :
  - Journée Europe : exposition du 08 au 12 mai 2016 et conférence le 12 mai 2016 à 20h/20h30 à la Chapelle de Domange.
  - Conseil des enfants :
    - Activités sportives - Olympiades le samedi 30 avril 2016 au stade de football.
    - Ramassage des déchets le samedi 21 mai 2016 entre 9 h et 12 h 00.
  - Repérage des chemins de randonnée « Sous la Roche » le mercredi 25 mai 2016 à 14 h 00.
  - Exposition et animation dans le village le samedi 25 juin 2016 de 10 h à 12 h 00 sur le désherbage.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 21 H 20

**Le prochain conseil municipal aura lieu le VENDREDI 03 JUIN 2016 à 20 h 00.**